

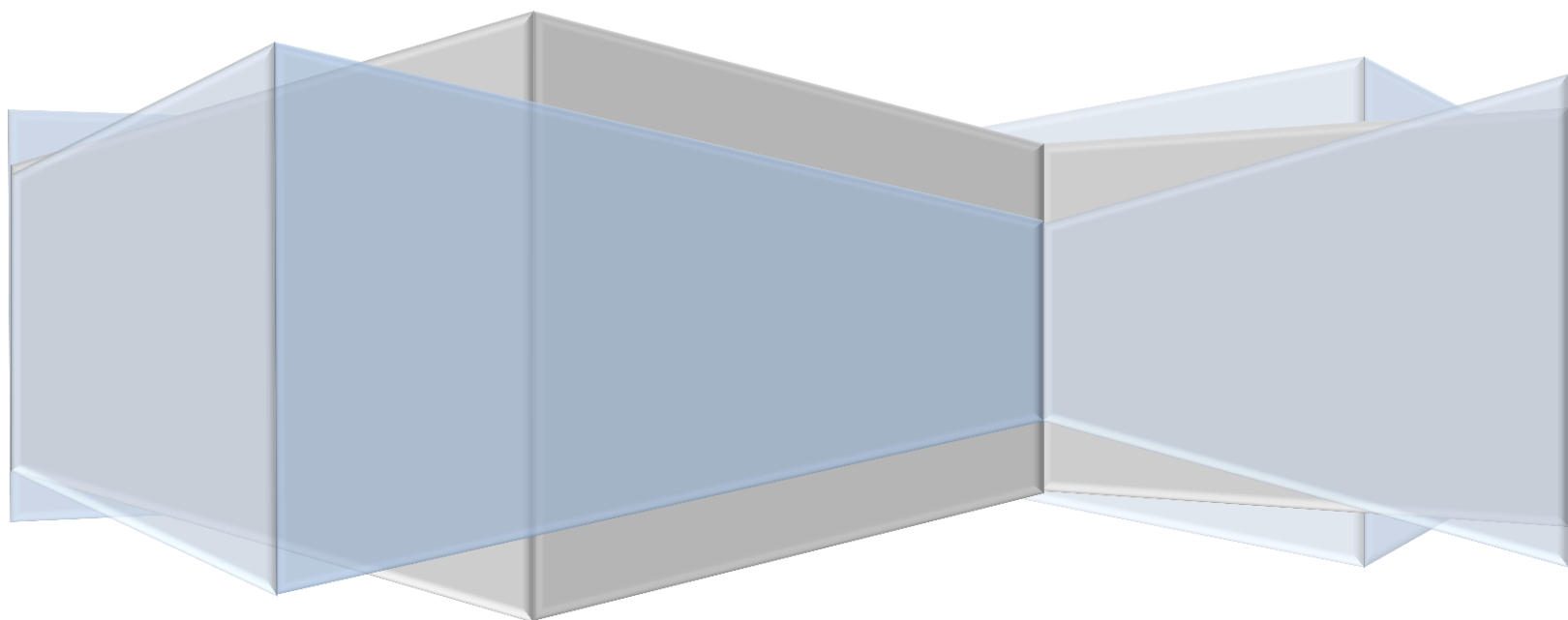
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT)

# Rapport d'activités

1er avril 2016 au 31 mars 2017



Adopté le 17 mai 2017



## TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction.....	2
1.1	Fonds de développement des territoires (FDT).....	2
1.2	Adoption des politiques et autres résolutions.....	3
1.3	Répartition du fonds selon les priorités d'intervention.....	4
1.4	Description sommaire des activités.....	4
2	Conclusion .....	9

## 1 Introduction

### 1.1 Fonds de développement des territoires (FDT)

Le Pacte fiscal transitoire, signé en novembre 2014 par le gouvernement et les municipalités, annonçait la mise en place d'une nouvelle gouvernance régionale dont les modalités de gestion reposent sur des principes de souplesse et d'imputabilité. Les MRC ont désormais pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire.

Afin d'appuyer la MRC de La Rivière-du-Nord (ci-après nommée «MRC RDN») dans son rôle, une entente relative au FDT a été conclue avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), laquelle vise à soutenir les mesures de développement retenues par la MRC RDN. Les priorités d'intervention adoptées par le Conseil des maires pour l'année 2016-2017 sont les suivantes (résolution 8990-16) :

- **Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire;**
  - Procéder à la révision du schéma d'aménagement et de développement;
  - Collaborer à la mise en œuvre du PGMR;
  - Assurer une bonne mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière incendie;
  - Valoriser le territoire agricole en poursuivant les travaux relatifs au PDZA.
- **Continuer à soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle et par le partage de services;**
- **Poursuivre la mise en œuvre d'une stratégie innovante de positionnement économique pour permettre à la MRC de La Rivière-du-Nord de se démarquer à l'échelle nord-américaine, développer un plan de communication auprès des entrepreneurs et maintenir son soutien aux entreprises et à l'entrepreneurship;**
- **Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens selon les principes du développement durable par :**
  - La mise à contribution du savoir-faire de la collectivité;
  - L'amélioration de la complémentarité des interventions en matière de développement social;
  - Le soutien à l'engagement, à la participation et à la solidarité des citoyens;
  - La valorisation des filières spécifiques de développement économique du territoire;
  - Le soutien à la transition vers une économie écoresponsable et diversifiée;
  - La protection des milieux naturels et l'amélioration de la qualité de l'environnement;
  - Le soutien aux initiatives permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et/ou les impacts liés aux changements climatiques;

- La conciliation des différents usages et la gestion équilibrée du territoire.
- Participer au maintien de l'intégrité et au développement du Parc Linéaire;
- Identifier des pistes de collaboration pour réaliser des ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec.

## **1.2 Adoption des politiques et autres résolutions**

Dans le cadre de l'entente relative au FDT, la MRC RDN s'est engagée à adopter et maintenir à jour des politiques permettant d'encadrer l'utilisation du fonds. Par conséquent, le Conseil des maires a adopté les politiques suivantes, lesquelles peuvent être consultées sur le site Internet de la MRC RDN ([www.mrcrdn.qc.ca](http://www.mrcrdn.qc.ca)), sous l'onglet «FDT»;

- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie (résolution 9015-16);
- La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de La Rivière-du-Nord (résolution 8989-16);

En septembre 2015, le comité de transition de la Conférence régionale des élus des Laurentides a statué que chaque MRC réserverait 10 % de la portion du Fonds de développements des régions (FDR), contenu dans le Fonds de développement des territoires (FDT), pour créer un fonds régional afin de pouvoir subventionner des projets à caractère régionaux. Le Conseil des maires a donc adopté une résolution établissant un pourcentage de l'enveloppe régionale pour la Table des préfets (résolution 8732-15).

Par ailleurs, le Conseil des maires a à nouveau convenu de constituer un Fonds de transition, lequel a été réparti à parts égales entre les cinq municipalités de la MRC RDN, afin de réaliser des projets pour améliorer la qualité de vie des citoyens.

Enfin, le Conseil des maires a adopté par résolution l'octroi de l'aide financière pour les projets structurants 2016-2017 et pour les projets mobilisateurs à rayonnement MRC (résolution 9151-17).

Le présent rapport d'activités couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017. Le territoire d'application comporte les villes et municipalités constituantes de la MRC RDN, soient :

- Ville de Prévost;
- Ville de Saint-Colomban;
- Municipalité de Saint-Hippolyte;
- Ville de Saint-Jérôme;
- Municipalité de Sainte-Sophie.

### 1.3 Répartition du fonds selon les priorités d'intervention

Le montant reçu par la MRC RDN pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 a permis de/permittra de soutenir les mesures de développement suivantes :

Priorité d'intervention	Montant engagé	Montant versé
Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire		152 909,73 \$
Continuer à soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle et par le partage de services		34 408,00 \$
Mettre en œuvre une stratégie innovante de positionnement économique		238 645,00 \$
Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (Fonds de transition)	24 000,00 \$	58 000,00 \$
Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens et de projets mobilisateurs à rayonnement MRC	345 230,00 \$	216 122,00 \$
Participer au maintien de l'intégrité et du développement du Parc Linéaire		11 558,36 \$
Identifier des pistes de collaboration pour réaliser des ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec	88 750,00 \$	
Table des préfets pour soutien aux projets régionaux	14 456,00 \$	
<b>TOTAL</b>	<b>472 436,00 \$</b>	<b>711 643,09 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>1 184 079,09 \$</b>	

### 1.4 Description sommaire des activités

#### Consolider le rôle de la MRC en matière de planification de l'aménagement et de développement durable de son territoire

- Services professionnels en urbanisme pour analyses de conformité variées (10 540,59 \$);
- Services professionnels en urbanisme pour l'élaboration d'un projet de règlement visant la conformité du schéma d'aménagement à l'orientation 10 gouvernementale

(25 511,96 \$);

- Salaire urbaniste pour analyses de conformité variées en aménagement et développement du territoire (21 500 \$);
- Contribution au Conseil régional de l'environnement des Laurentides dans le cadre du projet Bleu Laurentides (7 500 \$);
- Salaire pour suivi de la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) (30 000 \$);
- Mise en œuvre du PGMR; communications (9 842,58 \$);
- Mise en œuvre du PGMR; acquisition de technologies (7 509,25 \$);
- Étude sur la gouvernance des organismes supralocaux de la MRC (22 500 \$);
- Analyse de faisabilité sur l'optimisation du réseau des écocentres de la MRC (18 005,35 \$).

### **Continuer à soutenir les municipalités locales en expertise professionnelle et par le partage de services**

- Contribution au Conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL) (34 408 \$).

### **Mettre en œuvre une stratégie innovante de positionnement économique**

- Contribution au fonctionnement de Développement Économique du Grand Saint-Jérôme (DEGSJ) (228 645 \$; salaires employés pour la réalisation de);
  - Attraction et maintien de la richesse collective en favorisant le développement durable et l'entrepreneuriat par le biais de conseils, d'accompagnement et de financement;
    - Soutien à la croissance des entreprises locales lors de rencontres individuelles, visites d'entreprises (conseils en matière de financement, de localisation, de marketing, d'administration, de développement de marché, d'exportation, de relève, programmes d'aide s'appliquant selon le projet et besoins, etc.);
    - Recherche de financement, de programmes de subventions et d'incitatifs auprès des différents partenaires financiers et gouvernementaux et privés;
    - Accompagnements des promoteurs auprès de ces instances, facilitant ainsi la réalisation de leur projet;
    - Recherche d'investisseurs privés;
    - Recherche d'un emplacement en fonction du secteur d'activité ainsi qu'en fonction des zonages autorisés dans chacune des municipalités;
    - Conseils en gestion avec nos partenaires tels que l'université, les accélérateurs, etc.;

- Suivi des entreprises financées.

## Quelques statistiques de DEGSJ pour 2016

Dossiers traités par DEGSJ dans les différents programmes			
Soutien au travail autonome (STA)	31	Fonds de valorisation agricole	3
Fonds local de solidarité (FLS)	6	Futurpreneur Canada	1
Fonds local d'investissement (FLI)	7	Autres dossiers	145
Fonds de soutien aux entreprises (FSE)	6	Total	199

Type d'aide recherchée - interventions	
Consultations, orientations, références	361
Plan d'affaires et études	65
Accompagnement, suivis	867
Recherche de financement	92
Autres services techniques	55
<b>Total</b>	<b>1440</b>

Provenance des dossiers et interventions 2016		
	Dossiers	Interventions
Extérieur de la région	50	173
Prévost	9	105
Saint-Colomban	5	19
Saint-Hippolyte	4	17
Saint-Jérôme	111	963
Sainte-Sophie	15	142
MRC de La Rivière-du-Nord	5	21
<b>Total</b>	<b>199</b>	<b>1440</b>

- Contribution au Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides (10 000 \$)

### Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (Fonds de transition)

Bénéficiaire/projet	Montant engagé	Montant versé
Diagnostic d'affichage - Prévost		10 000 \$
Projet à venir - Prévost	10 000 \$	
Course à pied et Fête du printemps - St-Colomban		2 000 \$
Fête hivernale - St-Colomban	2 000 \$	8 000 \$
Installations sanitaires de la Fabrique - St-Hippolyte		10 000 \$
Projet à venir - St-Hippolyte	10 000 \$	
Danse latine et pêche urbaine - St-Jérôme		10 000 \$
Spectacle artistes des Laurentides - St-Jérôme	2 000 \$	8 000 \$
Fête de Noël - Ste-Sophie		10 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>24 000 \$</b>	<b>58 000 \$</b>

### Favoriser l'émergence de projets structurants pour améliorer la qualité de vie des citoyens (275 230 \$ engagés)

Organisation bénéficiaire	Titre du projet	Aide financière
XQuive	Toucher le sommet	4 755 \$
Abrinord	Plan d'action de cours d'eau pour la rivière Saint-Antoine	5 000 \$
Ville de Saint-Colomban	Jardin collectif de Saint-Colomban	22 450 \$
Corporation de développement communautaire Rivière-du-Nord	Développement d'un projet commun de mise en valeur et de réemploi des vêtements usagés	22 500 \$
Comité régional de protection des falaises	Financement des acquisitions 2017-2018 de nouveaux territoires protégés	17 400 \$
Les Serres de Clara	Un Parc, une rivière pour la communauté - phase 2	16 125 \$
Municipalité de Sainte-Sophie	Plan directeur des parcs, espaces verts et sentiers	25 000 \$



<b>Organisation bénéficiaire</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Aide financière</b>
Coopérative Innovante, Libre et Ouverte sur les Territoires (L'ILOT)	Centre d'innovation sociale des Laurentides	50 000 \$
Vigil'Ange	Vigil'Ange déploie ses ailes	40 000 \$
Société d'histoire Rivière-du-Nord	Don de l'histoire à la collectivité de la MRC de la Rivière-du-Nord	32 000 \$
Musée d'art contemporain des Laurentides	Le Musée rayonne dans la Rivière du Nord	40 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>275 230 \$</b>

### Projets mobilisateurs à rayonnement MRC (2017)

- Lutte contre le myriophylle à épis dans les lacs des Laurentides – Conseil régional de l'environnement des Laurentides (10 000 \$);
- Saint-Jérôme TechnoBranchÉ, stratégie d'électrification des transports - Ville de Saint-Jérôme (60 000 \$).

### Participer au maintien de l'intégrité et du développement du Parc Linéaire

- Damage et traçage durant la période hivernale (11 558,36 \$)

### Identifier des pistes de collaboration pour réaliser des ententes conjointes avec les M/O du gouvernement du Québec (2017)

- Entente de développement sectoriel visant le soutien aux artistes et organismes artistiques des Laurentides – Conseil des arts et des lettres du Québec (50 000 \$);
- Programme Mobilisation-Diversité – Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (25 000 \$);
- Étude d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (13 750 \$).

### Table des préfets pour soutien aux projets régionaux

- Subvention de projets à caractère régional (14 456 \$)



## 2 Conclusion

Durant cette période, le FDT a donc permis à la MRC de renforcer son rôle en matière d'aménagement et de développement, de mettre en œuvre une stratégie de positionnement économique, d'améliorer la qualité de vie des citoyens via des projets spécifiques, de participer au maintien du développement du Parc Linéaire et de soutenir des projets régionaux.

La MRC de La Rivière-du-Nord accomplit pleinement ses responsabilités en matière de gouvernance locale et régionale et met tout en œuvre afin de permettre l'émergence de changements durables pour la collectivité.